

SODIPOR LECLERC PORNIC rappelle Andouille de Vire



- Noms des modèles ou références concernés : **Andouille de Vire tranchée et non tranchée**
- Marque : **Sans marque**
- GTIN 0205500000000 Lot 241916 Date limite de consommation 31/07/2026
- Conditionnements : **Vente en sachet de rayon traditionnel**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/07/2026 au 13/07/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 44 204 003 CE**
- Informations complémentaires : **Le produit a été vendu en rayon Charcuterie Traditionnelle entre le 08/07/2026 et le 13/07/2026**
- Zone géographique de vente : **Départements : LOIRE-ATLANTIQUE (44)**
- Distributeurs : **E. Leclerc Pornic**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listéria Monocytogènes inférieur à 10/g**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0251740020**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre